

La spéculation sur les matières premières agricoles

Mots clés: matières premières, sécurité alimentaire, faim, hedge fund, spéculation, prix mondiaux

SOS FAIM dit « Stop à la spéculation sur les matières premières agricoles ». Le slogan « On ne joue pas avec la nourriture ! »



Auteur(s): Jean-Jacques Grodent (SOS Faim)

Date de publication: juillet 2012

Catégorie(s): Vivrier • Je maîtrise les coûts, la gestion, les finances et la fiscalité

Province(s): Kinshasa • Bandundu • Équateur • Province orientale • Nord Kivu • Sud Kivu • Maniema • Katanga • Kasai Oriental • Kasai Occidental • Bas Congo

Partenaire(s): SOS Faim

Nombre de pages: 2

Identification: F-EPCJ-A1-P2-1



F-EPCJ-A1-P2-1

Alors que près d'un milliard de personnes dans le monde souffrent de la faim, il est inacceptable que les investisseurs financiers (hedge funds, fonds de pension, banques...) spéculent sur l'évolution du prix des produits agricoles pour augmenter leurs profits. En outre, cette spéculation massive et débridée amplifie le phénomène de volatilité des prix agricoles, ce qui aggrave encore la faim et la pauvreté, sans pour autant profiter aux petits producteurs.

Quel est le problème ?

Ces dernières années, les prix des céréales et autres produits de l'agriculture ont connu une volatilité particulièrement forte. Cela s'explique par les variations de l'offre et de la demande; mais pas seulement... Ces brutales variations; sont dues à la spéculation massive de nouveaux investisseurs financiers (hedge funds, fonds de pension, fonds souverains, et certaines banques) sur les matières premières agricoles. À travers des opérations financières complexes (contrats à terme, fonds indiciaires...) et opaques, ils spéculent généralement sur la hausse mais aussi sur la baisse des prix des matières premières comme le blé, le maïs ou le riz. Ces grands spéculateurs financiers achètent et revendent des titres sur des matières agricoles qui n'existent pas et qui n'existeront probablement jamais. De même, ils ne vont jamais réellement acquérir ces produits agricoles. Ainsi, rien qu'en mars 2011, la quantité de blé échangé à la bourse de Chicago s'élevait à 76 millions de tonnes; alors même que la récolte annuelle mondiale était de 9 millions de tonnes. Ces pratiques déstabilisent artificiellement les prix sur les marchés locaux mais aussi internationaux. Les prix montent quand les investisseurs achètent en nombre et peuvent baisser soudainement quand ils décident de vendre. Les prix ne

reflètent plus du tout la réalité de l'offre et de la demande de produits agricoles.

Il faut agir sur plusieurs fronts pour avoir des **prix stables et rémunérateurs** pour les producteurs qui soient également **accessibles aux consommateurs**.

Quels sont les impacts ?



Dans notre monde libéralisé, où les États ne régulent plus les prix, la hausse des prix des produits agricoles sur les marchés internationaux se répercute directement sur les prix des marchés locaux. Au Sud, les consommateurs consacrent en moyenne $\frac{3}{4}$ de leurs revenus à l'alimentation. L'augmentation du

coût de l'alimentation accentue la faim et la pauvreté. Trop pauvres, les ménages ont encore moins d'argent pour la scolarité, les soins de santé, etc. En situation d'insécurité alimentaire, les émeutes se multiplient, comme on l'a vu en 2008 et 2011. Par ailleurs, la hausse des prix n'entraîne pas nécessairement une augmentation de revenus pour les petits producteurs, souvent trop pauvres

pour investir, ou pouvoir vendre juste au moment où les prix sont hauts. Et comme ces petits producteurs ne produisent souvent pas assez pour nourrir leur famille, ils sont eux-mêmes victimes de la hausse des prix. Quand les prix baissent, les producteurs sont forcés de s'aligner, au Nord comme au Sud et sont toujours perdants. Les consommateurs ici et là

ne voient généralement pas les baisses de prix que les commerçants et les intermédiaires ne répercutent en général pas sur le prix final. Les grands gagnants sont les gros investisseurs financiers qui opèrent dans l'anonymat et font du profit sur le dos des agriculteurs et des consommateurs.

Les solutions :

Sur les marchés financiers

Les marchés financiers sont opaques, mais la seule transparence des marchés financiers ne suffira pas à résoudre le problème de la spéculation et de la volatilité des prix. Contre la spéculation financière excessive, il faut réguler et réglementer les marchés financiers, au niveau belge (voir le plaidoyer de la Coalition belge contre la faim), européen (voir le plaidoyer pour la révision de la Directive MiFid) et international, au niveau du G20. Dans tous les cas, il est nécessaire d'interdire l'accès aux marchés agricoles à tous les investisseurs financiers qui sont extérieurs à la chaîne agro-alimentaire ; mais aussi d'imposer des limites de position sur les marchés, etc. Il faut encore interdire aux établissements financiers de proposer aux épargnants des produits financiers dont le rendement est directement lié à la spéculation sur le prix des matières agricoles (voir la proposition parlementaire belge et notre mobilisation).

Au-delà des marchés financiers

Pour que les prix soient stables et rémunérateurs pour les producteurs, tout en étant accessibles aux consommateurs, il faut encore des politiques agricoles de stabilisation des prix (constitution de stocks publics à l'échelle nationale, régionale, fixation de prix minimum...). Il faut également des politiques commerciales plus justes qui reconnaissent la souveraineté alimentaire des États et un régime particulier pour les produits de l'agriculture dans les accords commerciaux. Il faut aussi des politiques de coopération adaptées qui donnent la priorité à l'agriculture paysanne, à travers le soutien des paysans et des organisations paysannes qui les représentent.

Réguler et contrôler les marchés financiers, au niveau belge, et international, au niveau du G20, et entre autres :

- interdire l'accès aux marchés agricoles à tous les investisseurs financiers qui sont extérieurs à la chaîne agro-alimentaire ;
- interdire les fonds indiciels basés sur les produits agricoles (fonds dont la valeur est indexée sur l'évolution d'un panier de matières premières agricoles) ;
- imposer des limites de positions (un nombre de contrats maximum) à tous les acteurs actifs sur les marchés...

Avoir des politiques agricoles fortes qui permettent de stabiliser les prix

- Constitution de stocks publics à l'échelle nationale, régionale et internationale ;
- Fixer des prix d'intervention (prix minimum pour les producteurs), ...

Mettre en place des politiques commerciales plus justes

- Qui reconnaissent la souveraineté alimentaire des États ;
- Qui reconnaissent un régime particulier pour les produits de l'agriculture dans les accords commerciaux...

Disposer de politiques de coopération adaptées

- Qui donnent la priorité à l'agriculture paysanne
- Qui soutiennent des paysans et des organisations paysannes qui les représentent...

Les informations relatives à notre campagne sur le site
<http://www.sosfaim.org/campagne2012>